



Mobilité des Surveillants, Brigadiers-Chefs/Majors Expertise

DYSFONCTIONNEMENT HARMONIE

FLASH INFO :

FO Justice vous informe que, suite aux différents problèmes techniques rencontrés lors de la saisie des candidatures des agents sur HARMONIE, **nous vous recommandons d'enregistrer vos vœux sur le logiciel et d'en conserver une copie imprimée.**

À la suite de notre intervention, le service RH de la DAP nous a néanmoins communiqué plusieurs éléments importants.

- ▶ La DAP confirme que le SIRH permet bien l'enregistrement des vœux.
- ▶ Les difficultés observées ces derniers jours trouvent principalement leur origine dans l'usage d'un navigateur inadapté. L'accès optimal à HARMONIE nécessite l'utilisation de Microsoft Edge.
- ▶ Si certains agents ne voient pas apparaître leurs précédents vœux, la DAP nous assure que ces derniers ont bien été reconduits. Il s'agit d'un simple défaut d'affichage, actuellement en cours d'expertise.
- ▶ Les informations attachées aux candidatures, ancienneté, classement, priorité sont sauvegardées. **Les agents sont donc invités à poursuivre la saisie de leurs vœux jusqu'au 25 novembre, comme prévu.**
- ▶ Une difficulté technique touche spécifiquement les candidatures ERIS. Dans l'attente d'une solution, il est demandé aux agents concernés : D'utiliser l'imprimé de demande de changement de résidence, puis de le transmettre à : mobilite-ps.dap-sa-rh-rh4@justice.gouv.fr

En cas d'anomalie, nous vous invitons à nous contacter dans les plus brefs délais et, parallèlement, à en informer vos services RH de proximité.

Conservez soigneusement tous les documents liés à la procédure : ils pourront servir de preuve et faciliter notre accompagnement en cas de difficulté.

Nous vous rappelons également d'être vigilants durant la période d'annulation des vœux. **N'oubliez pas que vous pouvez annuler vos vœux jusqu'au 19 décembre inclus.** Passé ce délai, toute demande d'annulation sera très difficile à obtenir, sauf situation exceptionnelle.

Quoi qu'il en soit, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants FO Justice pour toute question ou accompagnement.

